

République Française
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
COMMUNE DE SAINT-DONAT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 avril 2022

Date convocation : 09 avril 2022

Présents : Laurent BERNARD - Léa BOYER - René CHAZAUD - Gérard DIF - Gaëtan GOUTTEBROZE - Gisèle JUILLARD - Martine MARION - Dylan MATHIEU - Thérèse POYET

Excusée : Agnès MARION

Représentée : Thérèse POYET par Laurent BERNARD

Secrétaire de séance : Gisèle JUILLARD

Le compte rendu de la séance du vendredi 18 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de retirer de l'ordre du jour la délibération relative à l'enfouissement du réseau Télécom du lotissement.

Le Conseil donne son accord.

Vote des taux d'imposition 2022

Les taux en vigueur sont inchangés à savoir :

Taxe foncière bâtie : 34.21 %

Taxe foncière non bâtie : 50,22 %

Budgets primitifs 2022

Budget Commune : la section de fonctionnement s'équilibre à 354 500 € et la section d'investissement à 268 000 €.

- **Budget Eau et Assainissement** : la section de fonctionnement s'équilibre à 139 400 € et la section d'investissement à 432 700 €.

- **Budget Lotissement** :

Dépenses de fonctionnement : 178 192.46 € - Recettes de fonctionnement : 178 192.46 €

Dépenses d'investissement : 178 192.46 € - Recettes de fonctionnement : 178 192.46 €

Candidature du réseau des tourbières et lacs du Cézallier de l'Artense au label RAMSAR

Avis favorable (8 voix pour, 1 voix contre Dylan MATHIEU) pour l'intégration des zones humides et tourbières de la commune de Saint-Donat au réseau international RAMSAR.

Cette labellisation vise à favoriser «la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des mesures prises au plan national et par la coopération internationale, comme moyens de parvenir au développement durable dans le monde entier». Cette labellisation n'a pas d'effet juridique ou réglementaire ; elle constitue une reconnaissance de la qualité de ces milieux, mais aussi un engagement de l'Etat au plan international pour en conserver les principales caractéristiques écologiques.

Résultat de la consultation des électeurs de la section de Pommier

Résultat du scrutin du samedi 09 avril 2022 : 12 inscrits - 8 votants - 6 oui - 2 non.

Accord du Conseil pour la vente d'une parcelle de terrain de la section de Pommier (section I - n° 18) d'environ 600 m2 lieu-dit «Sous Le Roc» à Madame et Monsieur Dominique ROBIN.

Liste des électeurs de la section de Caux

Suite à une erreur, la liste des électeurs de la section de Caux est mise à jour comme suit :

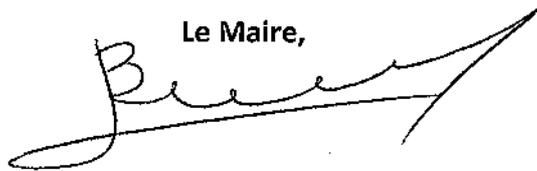
Sylvie CHARBONNEL - René GOMINARD - Annie MATHIEU - Kevin MATHIEU - Dominique PIVA - Anaïs VEILLON.

Informations diverses

- Adressage : les plaques des voies et les numéros des maisons pour les hameaux ont été réceptionnés et seront distribués par les élus.

Affiché le samedi 30 avril 2022

Le Maire,



Laurent BERNARD.

